



# IMMIGRANTS ET EMPLOI

## ... et des efforts

*Face aux problèmes et situations décrites dans les pages qui précèdent, il serait cependant injuste de dire que le gouvernement du Québec demeure inactif. Depuis de nombreux mois en effet, deux structures ont été créées au sein du Ministère des relations avec les citoyens et de l'immigration et dont le Ministère de l'immigration*

*et des communautés culturelles à maintenir l'existence et le mandat. Il s'agit du Groupe de travail sur l'accès des immigrants aux professions et métiers réglementés d'une part et du Service conseil en relations interculturelles d'autre part. Voici ce dont il retourne dans les deux cas*

## Accès aux métiers réglementés : Des progrès lents mais sûrs

Un long et patient travail de réflexion sur la reconnaissance des acquis professionnels et diplômés étrangers a été mené depuis mars 2004 par un Groupe de travail constitué par le gouvernement.

Un groupe de travail...

Ce groupe de travail a remis son rapport, un an plus tard, en février 2005 à Mme Lise Thériault, ministre de l'immigration et des communautés culturelles. Ce rapport de 112 pages dont 50 pages de recommandations (qu'on pourra consulter sur le site [www.micc.gov.qc.ca](http://www.micc.gov.qc.ca)) n'est cependant pas, selon la présidente du Groupe, Mme Diane Legault, députées de Chambly, une fin de parcours car estime-t-elle «il ne faut pas oublier que l'intégration professionnelle ne s'arrête pas à la reconnaissance des acquis. L'ensemble de la société québécoise doit prendre à cœur cette responsabilité qu'est l'intégration professionnelle des personnes immigrantes formées à l'étranger (...) des ressources suffisantes doivent être consacrées aux mesures (préconisées). Il s'agit là d'un investissement dans l'avenir du Québec, puisqu'il permettra à la société québécoise de profiter pleinement des compétences des personnes formées à l'é-

tranger qu'elle accueille».

Aux côtés de ce Groupe de travail, une équipe de travail a été créée ; elle est chargée de proposer, «des moyens concrets susceptibles de mettre en œuvre les recommandations du Groupe de travail».

... et une équipe

L'équipe de travail, présidée par M. André Bazergui, ancien directeur de l'école Polytechnique de Montréal (d'origine Égyptienne) est composée de représentants des organismes de réglementation et d'établissements d'enseignement ; Mme Yolande James, attachée parlementaire de Mme Thériault et députée de Nelligan, y siège également. L'équipe de travail «planche» sur trois sujets : le rôle de l'immigrant (comment doit-il se préparer à affronter sa nouvelle situation) ; les ordres et les réglementations (comment alléger les procédures et raccourcir les délais de reconnaissance des acquis et diplômés) ; les employeurs (comment les assister dans l'intégration de personnes formées à l'étranger).

Dans ces tâches, entamées en mars 2005, l'équipe observe avec attention des expériences pilotes en cours en la matière.

## Sensibilisation des employeurs : Un si long chemin...

Les efforts du gouvernement ne vont pas que dans le sens d'une amélioration du cadre juridique de l'intégration professionnelle des personnes formées à l'étranger ; sinon il serait condamné à rester des vœux pieux. En effet, il est tellement facile de trouver moyen de détourner une loi ou un règlement que, comme le constate fort justement M. Bazergui «Il n'y a pas de loi qui puisse donner du travail à quelque un».

Cela, les autorités gouvernementales l'ont parfaitement compris. En conséquence, parallèlement au groupe et à l'équipe de travail (voir ci-contre) une autre structure a été mise sur pied : le service-conseil en relations interculturelles (SCR) dont la direction a été confiée à Mme Johanne Côté-Galarneau.

Le SCR s'est donné trois années pour mener à bien la mission dont il s'est investi : sensibiliser les employeurs à la nécessité d'établir l'équité dans les recrutements au bénéfice des personnes formées à l'étranger.

«J'espère, dit Mme Côté-Galarneau, qu'alors on n'aura plus besoin d'intervenir et que le problème aura été résolu».

La première étape de l'action du SCR a consisté en l'identification des causes qui font qu'un immigrant a moins de chance de trouver un emploi qu'un autre québécois.

Il s'est vite avéré que la source du problème avait un nom unique : Ignorance. Le remède

s'imposait alors de lui-même : Sensibilisation.

À cette fin, l'équipe dirigée par Mme Côté-Galarneau (9 personnes) a vite fait d'élaborer, à l'intention des employeurs du secteur privé une formation en trois capsules, de créer un service téléphonique info-emploi (pour répondre aux besoins en information des employeurs sur l'offre d'emploi et les éventuels conflits culturels) et de mettre sur pieds un groupe d'employeur pro-diversité (généralement de grosses entreprises ayant valeur d'exemple en ressources humaines sur la place).

Dans le cas du secteur public, le SCR, aux termes d'une entente entre le MICC et le Ministère de l'emploi, va dispenser une formation sur la diversité en emploi à tous les fonctionnaires, puis à toutes les entreprises étatiques. En outre, des rencontres de sensibilisation auront lieu avec les 64 Directeurs des Ressources humaines que compte la fonction publique québécoise.

Mais cet effort sera sans doute lent à donner ses fruits, ne serait-ce que parce que la fonction publique ne cesse de réduire ses effectifs.

Et aussi, comme le relève la Directrice du SCR par «spécialement depuis le 11 septembre, la communauté arabe en particulier aurait bien besoin d'un bon relationniste pour redorer son image et montrer son véritable visage.

## Efforts communautaires: l'exemple du CCA

Évoquant la nécessité pour la communauté arabe de s'attacher les services d'un bon relationniste, Mme Côté-Galarneau ne pensait sans doute pas au Centre Culturel Algérien qui, depuis sa création, joue effectivement ce genre de rôle.

En partenariat avec le Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles (MICC, ex MRCC), le CCA a ainsi initié au début de l'année 2003 la réalisation d'un projet dans le cadre du programme d'aide à la participation civique (PSPC) pour lequel le ministère lui avait octroyé une subvention de 20,000\$. Ce projet a traité de la formation et de la participation civique des nouveaux immigrants et de la lutte contre la discrimination.

Un second projet de même nature vient

d'être subventionné, à hauteur de 50,018, le MICC. Ce second projet consiste en une série de conférences, tables rondes, productions radiodiffusées, ateliers, production et distribution d'une bande dessinée etc...

Dans le détail, les grands volets du projet sont les suivants :

-Réalisation et diffusion d'une bande dessinée en couleurs portant sur le processus d'intégration d'une famille maghrébine.

-Organisation de sept conférences sur les thèmes suivants : perceptions et attitudes face à l'intégration, convergences et divergences culturelles Québec-Maghreb, réussite économique et participation civique, les écoles musulmanes et l'intégration, les médias québécois et leur

représentation des communautés, les approches gouvernementales de l'intégration, le poids de l'actualité et de l'opinion publique sur le processus d'intégration.

-Réalisation et diffusion de deux reportages radiophoniques : le processus d'intégration de deux familles maghrébines, le rôle des enfants dans l'intégration.

-Organisation de six tables rondes : l'adoption des valeurs québécoises par les familles, le rôle médiateur des enfants, la violence envers les femmes, la violence envers les enfants, l'éclatement familial, les tribunaux musulmans.

-Organisation de deux ateliers : le rôle de l'implication bénévole dans l'intégration à la société d'accueil, les conduites cul-

turelles.

-Réalisation et diffusion de cinq émissions radiophoniques : les appartenances multiples, la participation civique, le mythe du retour au pays, la question nationale au Québec, la violence envers les femmes maghrébines.

-Organisation de trois séances d'information sur le projet.

-Organisation de trois séances publiques de discussion de la bande dessinée après son achèvement et sa diffusion.

Pour en savoir plus sur le calendrier ainsi que le descriptif des différentes émissions radiophoniques, conférences, tables rondes, ateliers qui s'inscrivent dans le cadre de ce projet, consulter le site Internet : <http://www.ccacanada.gc.ca>

**Karim Settooune**